



Ref : CFVU2019/19-0907

**CFVU DU 19 septembre 2019**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES MODALITES DE CONTROLE DES  
CONNAISSANCES 2019/2020 – 1<sup>ère</sup> PARTIE DES MASTERS**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 septembre 2019 réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

*Vu le livre VII du code de l'éducation,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé par le président que :**

La délibération porte sur les modalités de contrôle des connaissances des formations qui figurent en annexe de la délibération.

**APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES MODALITES DE CONTROLE DES  
CONNAISSANCES 2019/2020 – 1<sup>ère</sup> PARTIE DES MASTERS ;**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 20/09/2019.*

Nombre de membres présents	<b>21</b>
Nombre de membres représentés	<b>2</b>
Nombre d'abstentions	<b>3</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>23</b>
Nombre de votes pour	<b>20</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente de l'Université,

Hélène VELASCO-GRACIET